Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260119-AMC19012026004-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
13/01/2026

D/004/2-1/7.1

L'an deux mille-vingt six
Le dix-neuf janvier à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Alain THORAVAL, 1er Adjoint,**

Etaient présents :
Alain THORAVAL, Catherine RIVIÈRE, Jean-Yves MARTIN, Annick GLÂTRE, Christine LE MAU ANDRIEUX, Daniel OGIER, Isabelle PLAZE, Jean-François BOINET, Françoise DUVAL, Hervé PENAULT, Laurent TURBÉ, Denis MARC, Bertrand LE FLOCH, Laurence LE GOFF, Michel RAULT, Emmanuel VIALETTE, Céline BOUTRUCHE, Rozenn LE NAGARD, Pascale RIMAURO, Doriane LEFEBVRE, Emmanuel DESLANDE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 28

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Denis HAMAYON procuration à Alain THORAVAL
Frédéric LE TIEC procuration à Catherine RIVIÈRE
Céline BINAGOT procuration à Isabelle PLAZE
Karelle RAFFRAY procuration à Emmanuel VIALETTE
Gwenaëlle POULLAIN procuration à Annick GLÂTRE
Fernand ROBERT procuration à Doriane LEFEBVRE
Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE
Yvonnick RAULT

Rozenn LE NAGARD a été élue secrétaire

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

La loi n° 92-125 du 6 Février 1992 prévoit, pour les communes de plus de 3 500 habitants, l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire sur la base d'un rapport dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget.

PRÉSENTATION

Isabelle PLAZE présentera et commentera les éléments de conjoncture et de rétro-prospective financière à l'aide d'un document vidéoprojeté qui présente une synthèse des éléments produits dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) communiqué à l'Assemblée et joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil municipal prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel il se tient.

Pour copie conforme,
Le 1er Adjoint,
Alain THORAVAL

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

La secrétaire,
Rozenn LE NAGARD